

Certificat

Evaluation de la conception Vérandas à ossature aluminium LES VERANDAS CHEVRONNEES

Le CSTB atteste que le système de Vérandas à toiture inclinée désigné ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification EC01 révision 00 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société

ALU RIDEAU

ROUTE DE BEAUTOUR - CS 70003 FR-85036 LA ROCHE SUR YON

le droit de se prévaloir du présent certificat établi par le CSTB dans le cadre de la certification par évaluation de la conception, pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par le référentiel mentionné ci-dessus.

132-33-V10

Décision de reconduction n°132-33-V10 du 10 mai 2022. Cette décision se substitue à la décision d'admission n°119-33-V10 du 23 avril 2020

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable jusqu'au 30 mai 2027. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet http://evaluation.cstb.fr pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

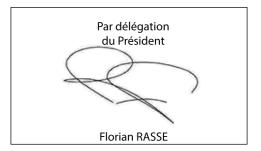
- > La conformité de la conception des nœuds caractéristiques,
- La liaison des éléments entre eux,
- Les conditions de mise en œuvre sur gros œuvre des parois verticales, inclinées, ou horizontales,
- Les performances à l'eau de la toiture,
- Les performances à l'air, à l'eau et au vent des fenêtres verticales.

Quiconque présente ce Certificat doit également produire in extenso le Dossier de Conception correspondant figurant en pages annexes.

Ce certificat ne s'applique qu'à la conception du produit objet de cette décision et au dossier descriptif en résultant.

Ce certificat comporte 38 pages.

DIRECTION BAIES ET VITRAGES ec01@cstb.fr





Annexe du Certificat Décision n° 132-33-V10 du 10 mai 2022

PRESCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES AU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

1 Aptitude à l'emploi

1.1 Stabilité

La véranda ne participe pas à la stabilité du bâtiment sur laquelle elle est appuyée.

Le dimensionnement de la véranda est sous la responsabilité du fabricant et devra être justifié au cas par cas. La toiture de véranda n'est pas conçue pour supporter une circulation même pour l'entretien.

Pour les calculs d'inertie, il faut considérer que la liaison profilés aluminium/coupure thermique est, soit glissante (Type O selon la norme NF EN 14024), soit non glissante (Type A selon la norme NF EN 14024). Pour les profilés de type O, la détermination de la flèche des éléments sollicités ne doit se faire que par le

calcul, en effectuant la somme des inerties des deux demi-profilés aluminium.

1.2 Sécurité aux chutes

Si la situation de l'une des parois verticales de la véranda correspond selon la norme P08-302 à une situation exigeant une résistance au choc dit de sécurité, celle-ci doit y répondre dans les conditions prévues par cette norme.

1.3 Sécurité à l'effraction

La véranda ne participe pas à la sécurité des biens. Elle n'est pas conçue pour résister aux effractions.

1.4 Sécurité aux risques électriques

Dans le cadre de cette certification, la sécurité aux risques électriques du système de véranda LES VERANDAS CHEVRONNEES n'a pas été évaluée.

Les ossatures métalliques de la véranda devront être mises à la terre par une entreprise habilitée. L'installation de tout matériel électrique sur la véranda devra répondre aux exigences de la norme NF C15-100. Le raccordement de cette installation devra être assuré par une personne habilitée et qualifiée.

2 Performances d'habitabilité

2.1 Performances thermiques

Dans le cadre de cette certification, les performances thermiques du système de véranda LES VERANDAS CHEVRONNEES n'ont pas été évaluées.

Selon la nature de la destination finale de la véranda (pièce) déclarée par le maître d'ouvrage et/ou spécifications particulières du marché, dans le cas où l'ouvrage projeté rentre dans le domaine d'application d'une règlementation thermique, la conception de celle-ci devra répondre aux exigences de cette règlementation, tant en hiver qu'en été.

2.2 Performances acoustiques

Lorsqu'elle constitue une pièce principale du logement, l'enveloppe de la véranda doit satisfaire à la règlementation acoustique en vigueur. Dans le cadre de cette certification, les performances acoustiques du système de véranda LES VERANDAS CHEVRONNEES n'ont pas été évaluées.

2.3 Aération - Ventilation - Condensation

Dans le cadre de cette certification, les dispositions d'aération et de ventilation du système de véranda LES VERANDAS CHEVRONNEES n'ont pas été évaluées.

Lorsqu'elle constitue une pièce principale du logement, la véranda doit comporter des entrées d'air en façade pour satisfaire les dispositions relatives à l'aération des logements (Arrêté du 24 mars 1982 modifié par arrêté du 28 octobre 1983).

La ventilation de la véranda est nécessaire pour limiter les condensations sur les profilés y compris lorsque ceux-ci comportent une rupture de pont thermique.

Des risques de condensations superficielles peuvent apparaître sous les profilés de noue et d'arêtier ainsi que sous les chevrons et droit des montants centraux des châssis coulissants.



Annexe du Certificat Décision n° 132-33-V10 du 10 mai 2022

3 Conditions concernant la conception

3.1 Les remplissages

Les produits verriers doivent faire l'objet d'une certification CEKAL ou équivalente. Le verre intérieur des parois inclinées devra être un verre feuilleté et répondre à la norme NF EN ISO 12543-2 ou dans le cas contraire ayant fait l'objet d'une évaluation appropriée (DTA...). Les vitrages isolants présentant un débord au droit de la sablière dont les deux faces sont en ambiance extérieure, devront être nécessairement de type résistant aux chocs thermiques (voir §7.6 de la norme NF DTU 39 P3).

Les produits transparents ou opaques non-verriers et opaques autoporteurs doivent être conformes à leur Avis Techniques en cours de validité et à leurs conditions générales d'emploi et de mise en œuvre.

3.2 Les équipements

Les entrées d'air doivent être conformes aux exigences de la norme P 50-402 et à la norme NF E51-732 pour les entrées d'air autoréglables.

Les fermetures doivent être conformes à la norme NF EN 13659.

Les stores intérieurs doivent être conformes à la norme NF EN 13120, les stores extérieurs doivent être conformes à la norme NF EN 13561.



DOSSIER DE CONCEPTION

A. DESCRIPTION DU SYSTEME DE VERANDAS « LES VERANDAS CHEVRONNEES »

Le système LES VERANDAS CHEVRONNEES permet de réaliser des toitures de vérandas à chevrons épine. En appui sur un bâtiment elles peuvent être multi-pentes, rayonnantes sur un mur à 90 $^{\circ}$ ou 180 $^{\circ}$, avec noue, arêtier, et associées ou non à des fenêtres verticales. La pente de la toiture peut varier de 5 $^{\circ}$ à 45 $^{\circ}$.

1 Profilés

1.1 Profilés aluminium

Les traitements de surface doivent répondre aux spécifications de la norme NF P24-351 et aux règles de certification de la marque QB49 « Profilés aluminium à rupture de pont thermique » pour les profilés RPT. Dans le cas de profilés commercialisés bruts, il appartiendra au fabricant de réaliser les traitements de surface conformément aux spécifications ci-dessus.

1.11 Profilés principaux aluminium à rupture de pont thermique

1.111 Profilés de type O

Toiture:

• Faîtières (accroche murale) : réf. RT239,

• Rive murale : réf. RT81,

• Chevron de rive : réf. ATR55,

• Sablières : réf. TH414, VR302.

<u>Façade:</u>

• Elargisseur : réf. AP11056.

<u>Fenêtre :</u>

• Traverse H et B de coulissant : réf. TH102,

• Traverse intermédiaire : réf. TH133,

Montants latéraux de coulissant : réf. TH112, TH2312.

1.112 Profilés de type A

Toiture:

Chevrons de toiture : réf. RT232, RT233,

• Arêtier : réf. TAF (femelle), TAM (mâle),

• Noue: réf. RTENF (femelle), RTENM (mâle).

<u>Façade:</u>

• Poteaux intermédiaires : réf. AP12730, AP16730.

Fenêtre:

Dormants de fixe : réf. ADF55, ADFR55,

• Dormants 2 rails de coulissant : réf. ADC255, ADC2R55,

• Dormants 3 rails de coulissant : réf. ADC355, ADC3R55.

1.12 Autres profilés principaux

• Montants centraux de coulissant : réf. TH103 (S), TH105 (R),

• Jonction ouvrant en percussion : réf. R40,

Parcloses de chevron : réf. R66, R27, R6, R47, R36, R41,

• Chéneaux : réf. 409, VR363,



• Parclose de fixe : réf. R47.

• Capot de poteau : réf. VCAP180.

1.13 Profilés complémentaires

- Traverses intermédiaires de toiture : réf. TPL5, VTTV70,
- Serreur pour traverses intermédiaires : VSER72,
- Réducteur de feuillure : réf. TPL4,
- Capot de rive : réf. VTCR127,
- Bavettes de faîtage : réf. P1FEFT1650, L 40 x 20 x 2 (sur rive),
- Embouts de plaques : réf. EMB83, EMB66, EMB32,
- Poteau 135 °: réf. VP135, VCAP135 (capot extérieur), CJ135 (couvre-joint intérieur),
- Poteau 135 ° pour VR : réf. VR353, VR352 (capot extérieur),
- Poteau 90 °: réf. P412, VP90, VR342 (capot extérieur), CJ90 (couvre-joint intérieur),
- Poteau 90 ° pour VR: réf. VR343,
- Cache descente EP: réf. CT110, CCT111 (capot extérieur),
- Rejet d'eau : réf. VCRDE,
- Bavettes: réf. B30x19, B75x19, B120x19, B32x49, B78x49,
- Corniches de chéneau : réf. 135, 235, 255, VR333,
- Trappes de visite : réf. VR311, VR315,
- Obturateur : réf. VR371.

1.2 Autres profilés

- Chemin de roulement (PA66 GF25%): réf. 969600,
- Entretoise de serreur (PVC) : réf. VB33,
- Entre-rail (PVC): réf. RCU38GO,
- Entretoises de poteaux (PVC) : réf. BTH90, BTH135.

1.3 Profilés d'étanchéité (EPDM)

Toiture:

- Garnitures principales (EPDM) :
 - Chevron, rive murale : réf. JCSP3,
 - Sablière, noue, arêtier, accroche murale : réf. JT sablière, JT chéneau faitière,
 - Traverse intermédiaire : réf. L425 ou JCSP3.
- Garnitures secondaires (EPDM) :
 - Accroche murale : réf. JT faîtage,
 - Chevron: réf. JB2, JB3, JB4, JB5, JB7, JCSP3,
 - Traverse intermédiaire : réf. L425.

Fenêtres:

- Garnitures pour châssis fixe (EPDM) :
 - Principale : réf. JG3,
 - Secondaire : réf. JB4.
- Garnitures entre ouvrant et dormant de coulissant (PP) : réf. BALVOL, BALCOUL,
- Joint U pour vitrage de coulissant (EPDM) : réf. U24.



2 Quincaillerie et Accessoires

La quincaillerie et les accessoires spécifiques au système sont fournis par le titulaire.

2.1 Quincaillerie

- Chariots non réglables: réf. 4502001 (80 kg/vantail), 4502002 (160 kg/vantail),
- Condamnations : réf. 840036,
- Bloc serrure: réf. 2318000, 2510008,
- Gâches (inox): réf. 4503000, 4503500,
- Cylindre: réf. 2850149,
- Poignée de tirage : réf. 5009010,
- Tampon amortisseur (EPDM): réf. 4504000.

2.2 Accessoires

Toiture:

- Equerre fixation traverse intermédiaire (inox) : réf. EPPL,
- Equerres de liaison chéneau et corniche (inox): réf. 2640005 F135°, 2640006 F90°,
- Equerre de fixation empanon d'arêtier (inox) : réf. ECA1,
- Platines de liaison chéneau : réf. EQU-301-VAR (inox), EQU-409-180 (aluminium),
- Clameau de fixation chevron (aluminium) : réf. CLAMEAU,
- Crépine Ø80 (PVC): réf. 2830036,
- Collier descente Ø80 (PVC): réf. 6029,
- Bouchon de capot serreur (PVC): réf. BCHSER,
- Cale pour trop plein (PVC) : réf. 2840017,
- Cales de vitrage : réf. CALEPA-4105JA, 2840013, 2840033,
- Embout de chevrons (aluminium) : réf.2220,
- Embout de rive (aluminium) : réf. EMBRP, 1223,
- Embout d'arêtier (aluminium) : réf. 1222,
- Embouts de chéneau et coffre (aluminium) : réf. EMB409, EMB409-235, EMB409-255, EMB363-333-315, EMB363-255-315, EMB363-333-311,
- Embout de départ AP11056 (PVC) : réf. BCH11056,
- Embout de noue (aluminium) : réf. EMBNOUE,
- Finition empanon de noue (aluminium) : réf. PPE360,
- Angles moulés (aluminium laqué): réf. AVR-311-090, AVR-311-135, AVR-311-180, AVR-315-090, AVR-315-135, AVR-315-180, AVR-255-090, AVR-255-135, CAE-235-090, CAE-235-135,
- Coupoles (aluminium): réf. CO90-R240-D-STD CO90-R240-G-STD (90°), C180-R240-M-STD (180°),
- Sous-coupoles (aluminium): réf. DC090-R300-D DC090-R300-G (90°), DC180-R300 (180°),
- Supports cales de vitrage (aluminium) : réf. BVP15, BVP20, BVP25, BVP30, BVP34, BVP38, BVP43,
- Pièce de maintien panneau (aluminium) : réf. P 3B-FPC-0990,

<u>Façade :</u>

- Fixations poteaux au sol (acier galva): réf. PLP135, PLP90, PLP180, VRPLP135, VRPLP90, EQP5225,
- Fixations poteaux à la sablière (inox): réf. VRFPT90, VRFPT135, FPT180, FPT90135, VRFPT180,
- Embouts de poteaux (PVC): réf. BCHT90VAV, BCH90VAV, BCHT90, BCH90, BCHT135VAV, BCH135VAV, BCH180, BCHT180, BCH135, BCHT135.

Fenêtres:

- Embouts de bavette (PVC): réf. ANGBA,
- Appui de traverse basse (PVC): réf. CFSb (2 rails), CFDa (3 rails),

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT



- Centreur (ABS): réf. clip30,
- Pattes de fixation (acier galva) : réf. PAC55, PAC55TR,
- Butée (EPDM): réf. 4504000,
- Bouchon (EPDM): réf. 20CC,
- Embout de récupérateur (PVC) : réf. BCHREC,
- Cale de vitrage (PP) : réf. 2840013,
- Bouchons: réf. 4505009, 4505010, 4505011 (EPDM cellules fermées), 4505012, 4505013, 4505014 (polystyrène extrudé),
- Plaquette étanchéité (Mousse PVC) : réf. 4505004,
- Guides centreurs (PA6): réf. 2530006, 2530007,
- Bouchon de montant (ABS) : réf. BCH-TH105,
- Pontet (brosse synthétique + film polypropylène) : réf. BALHF,
- Déflecteur à clapet (PA66) : réf. 2530013,
- Equerres à sertir (aluminium) : réf. EQ117, EQ215, EQ566.

3 Eléments de toiture

3.1 Chevrons

Ils supportent les remplissages en appui sur la garniture principale d'étanchéité (réf. JCSP3).

Le maintien du remplissage est réalisé par le montage des parcloses (réf. R27, R6, R47, R36, R41), équipées de garnitures secondaires d'étanchéité (réf. JB2, JB3, JB4, JB5, JB7) ou de la parclose réf. R66 équipée de la garniture secondaire d'étanchéité réf. JCSP 3.

Les profilés chevrons débités à 90 ° dans leur partie basse et à l'angle de la pente pour leur partie haute, sont fixés par deux vis autoforeuses (4,8 x 19) sur la sablière et par deux vis (M5 x 20) sur clameau pour l'accroche murale. L'étanchéité des jonctions est réalisée par une application de mastic élastomère en sous face des chevrons.

Les chevrons de rive (réf. ATR55) sont utilisés avec une structure porteuse sur toute leur longueur. Ils sont en appui sur la sablière et l'accroche murale, et fixés sur la structure porteuse par des vis autoforeuses (4,8 x 19) équipées d'une rondelle d'étanchéité.

Une entaille de 4 x 17 mm est réalisée en sous face des chevrons à environ 63 mm de leur extrémité basse équipée d'un embout spécifique qui permet le drainage des eaux d'infiltration.

Un embout spécifique vissé en partie basse permet de réaliser le calage dans les angles des remplissages et le drainage des eaux d'infiltration.

3.11 Assemblage de la traverse intermédiaire puits de lumière

Après débit en coupe droite et usinages aux extrémités, la traverse éventuelle est montée en appui sur les chevrons et assemblée par l'intermédiaire d'une équerre à clamer (réf. EPPL) et d'une vis auto-foreuse (4,2 x 16).

Le maintien du remplissage est réalisé par le vissage d'un serreur (réf. VSER) équipé d'une garniture d'étanchéité (réf. L425). Avant la mise en place du serreur sont interposées une entretoise en PVC (réf. VB33), une bande de butyl (1,4 mm largeur 50 mm) et une tôle en aluminium (0,8 mm largeur 52 mm).

Un embout (réf. BCHSER) est positionné à chaque extrémité du serreur.

La continuité du plan d'étanchéité des vitrages positionnés entre les traverses réf. TPL5, est réalisée par le montage de la garniture principale (réf. JCSP3) et le montage sur les chevrons d'un réducteur de feuillure (réf. TPL4) équipé d'une garniture principale (réf. JCSP3) lui-même vissé sur les traverses. La continuité du plan d'étanchéité des remplissages adjacents est réalisée par l'utilisation d'une garniture principale de hauteur réduite (réf. L425).

La continuité du plan d'étanchéité des vitrages positionnés entre les traverses réf. VTTV70 et les vitrages adjacents, est réalisée par le montage de la garniture principale de hauteur réduite (réf. L425).

3.12 Drainage

La traverse intermédiaire dispose de zones de drainage débouchant dans la gorge des chevrons. Les profilés de chevrons comportent des gorges de drainage débouchant dans le chéneau.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT



3.2 Sablière.

La sablière est composée d'un profilé principal (réf. TH414 ou VR302) avec chéneau rapporté (réf. 409 ou VR363).

Le chéneau peut recevoir une corniche (réf. 235, 255, 135, VR333) fixée par l'intermédiaire de vis autoforeuse (4,8 x 19) et de cale d'épaisseur (réf. 2840017) tous les 500 mm, réalisant une zone continue de trop plein de 5 mm. Lors d'un montage de volet roulant, des trappes de visite (réf. VR311, VR315) et un obturateur (réf. VR371) y sont rattachés.

La jonction en coupe d'onglet est réalisée par des équerres en inox (réf. 2640005 ou 2640006) vissés dans le profilé principal, le chéneau et les corniches.

La jonction en coupe droite est réalisée par des éclisses en inox (réf. EQU-301-VAR) et en aluminium (réf. EQU-409-180).

Les coupes sont étanchées par une application d'une bande d'étanchéité à froid (ME111 Illbruck).

Des embouts adaptés à la géométrie de la sablière sont vissés aux extrémités du chéneau après une application d'un mastic élastomère sur la coupe avant assemblage.

Le profilé principal de sablière est équipé de supports de cale de vitrage, dimensionnés selon la pente de la toiture et disposés de part et d'autre des chevrons. Lors de la mise en œuvre de panneaux isolants une patte (réf. P3B-FPC-0990) vissée sur le remplissage est positionnée en appui sur le profilé principal.

La continuité du plan d'étanchéité des remplissages est réalisée par le montage d'une double barrière de joint à simple lèvre (réf. JT sablière), prédécoupée au droit des chevrons et étanchés par une application de mastic élastomère.

Un drainage 6 x 10 mm est réalisé sur le profilé principal, entre la double barrière de joint.

3.3 Accroche murale

3.31 Application standard et multi-pentes

Le profilé (réf. RT239) est fixé horizontalement au gros œuvre pour recevoir les profilés chevrons, d'arêtier et de noue.

Le profilé (réf. RT81) est fixé incliné pour recevoir les remplissages des pans coupés.

L'aboutement est réalisé par l'arêtier fixé en appui sur le profilé horizontal (réf. RT239) débité en coupe droite et fixé en sous-face du profilé incliné (réf. RT81) débité en coupe biaise.

La continuité du plan d'étanchéité des remplissages sur la partie horizontale est réalisée par le montage du joint à lèvre (réf. JT faîtière), prédécoupé au droit des chevrons et étanché par une application de mastic élastomère. La continuité du plan d'étanchéité des remplissages sur la partie inclinée est réalisée par le montage de la garniture principale (réf. JCSP3).

Côté extérieur, un joint à lèvre (réf. JT faîtage) est monté comme garniture secondaire d'étanchéité entre chaque chevron. Une étanchéité avec un mastic silicone neutre est réalisée à chaque liaison avec les chevrons. Sur la partie inclinée le maintien du remplissage est réalisé par le montage d'une parclose équipée de la garniture secondaire d'étanchéité réf. JCSP 3.

Un embout spécifique vissé en partie basse permet de réaliser le calage dans les angles de remplissages. Une bavette de protection recouvre l'accroche murale.

3.32 Applications rayonnantes à 90 ° ou à 180 ° avec départ sur mur

Une platine mécano-soudée est fixée directement sur le mur par une liaison appropriée.

La rive sur mur est réalisée avec le profilé réf. RT81, la partie rayonnante est composée des chevrons réf. RT232 ou RT233 dans la même configuration d'étanchéité et de maintien du remplissage que dans la pente courante. Leur fixation sur la platine de départ est réalisée par vis autoforeuses 4,8 x 19.

Des coupoles de finition sont visées sur la platine après avoir interposé une plaque façonnée en polystyrène.

3.4 Arêtier

L'angle intérieur entre pans de toiture adjacents peut varier de 125 ° à 175 °.

L'arêtier est composé de deux profilés articulés et complémentaires (réf. TAF + TAM) immobilisés à l'angle par le montage du joint réf. JB2. Ces derniers supportent les remplissages en appui sur la garniture principale d'étanchéité (réf. JT chéneau faîtière).

Le maintien du remplissage est réalisé par le montage de parcloses extérieures équipées de garnitures secondaires d'étanchéité.



Les profilés composant l'arêtier sont débités à 90 ° en partie basse et à l'angle de la pente en partie haute. Ils sont fixés sur la sablière et l'accroche murale par l'intermédiaire d'une vis 4,8 x 19.

L'étanchéité de l'arêtier reconstitué (réf. TAFM) est réalisée, dans sa partie inférieure par une application d'un cordon continu d'un mastic élastomère au droit de l'accroche, dans sa partie supérieure par la mise en place d'une garniture (réf. JB2).

L'étanchéité des jonctions avec la sablière et l'accroche murale est réalisée par une application de mastic élastomère en sous-face de l'arêtier.

Un embout spécifique vissé en partie basse permet de réaliser le calage dans les angles des remplissages et le drainage des eaux d'infiltration.

3.5 Noue

L'angle extérieur entre pans de toiture adjacents peut varier de 100 ° à 175 °.

La noue est composée de deux profilés articulés et complémentaires (réf. RTENM + RTENF) immobilisés à l'angle par une tôle en aluminium positionnée en sous-face. Ces profilés supportent les remplissages en appui sur la garniture principale d'étanchéité (réf. JT chéneau faîtière).

Le maintien des remplissages est réalisé par le montage de parcloses extérieures équipées de garnitures secondaires d'étanchéité.

Les profilés composant la noue sont débités à 90 ° en partie basse et à l'angle de la pente en partie haute. Ils sont fixés sur la sablière et l'accroche murale par l'intermédiaire d'une vis 4,8 x 19.

L'étanchéité de la noue reconstituée (réf. RTENFM) est réalisée, dans sa partie supérieure par une application d'un cordon continu d'un mastic élastomère au droit de l'accroche, dans sa partie inférieure est positionnée une tôle en aluminium (e = 1 mm) façonnée selon l'angle de la noue et immobilisée par la mise en place d'une garniture (réf. JB3).

L'étanchéité des jonctions avec la sablière et l'accroche murale est réalisée par une application de mastic élastomère en sous-face de la noue.

Un embout spécifique vissé en partie basse permet de réaliser le calage dans les angles des remplissages et le drainage des eaux d'infiltration.

3.6 Empanons

3.61 Cas d'un arêtier

Le profilé d'empanon (réf. RT232) est débité à 90 $^{\circ}$ en partie basse et à l'angle de la vraie grandeur du pan de toiture pour la partie haute.

Il est fixé, sur l'arêtier par l'intermédiaire d'une équerre (réf. ECA1) et sur la sablière par deux vis autoforeuses (4,8 x 19).

Les chevrons d'empanon supportent le remplissage en appui sur une garniture principale d'étanchéité (réf. JCSP3).

Le maintien du remplissage est réalisé par le montage des parcloses (réf. R27, R6, R47, R36, R41), équipées de garnitures secondaires d'étanchéité (réf. JB2, JB3, JB4, JB5, JB7), ou de la parclose réf. R66 équipée de la garniture secondaire d'étanchéité réf. JCSP 3).

L'étanchéité des jonctions est réalisée par une application de mastic élastomère en sous face des chevrons.

Un embout spécifique vissé en partie basse permet de réaliser le calage dans les angles des remplissages et le drainage des eaux d'infiltration.

3.62 Cas d'une noue

Le profilé d'empanon (réf. RT232 ou RT233) est débité à 90 ° en partie basse et à l'angle de la pente pour la partie haute. La partie basse est usinée pour assurer le drainage des eaux sur la toiture, et permettre le montage d'une bande d'étanchéité à froid (ME111 Illbruck) associée à une plaque de protection en aluminium (réf. PPE360 e=1 mm) maintenue par les parcloses. Une cornière en tôle aluminium (e=1,8 mm) maintenue par rivet obstrue la partie basse de ces mêmes parcloses.

Dans sa partie basse, il est fixé par un vissage en sous-face la noue, (vis autoforeuse 4,8 x 19 avec bouchon Ø12 cache vis), et dans sa partie supérieure par deux vis (M5 x 20) sur clameau dans l'accroche murale. Les chevrons d'empanon supportent le remplissage en appui sur une garniture principale d'étanchéité (réf.

JCSP3).



Le maintien du remplissage est réalisé par le montage des parcloses (réf. R27, R6, R47, R36, R41), équipées de garnitures secondaires d'étanchéité (réf. JB2, JB3, JB4, JB5, JB7), ou de la parclose réf. R66 équipée de la garniture secondaire d'étanchéité réf. JCSP 3).

L'étanchéité des jonctions est réalisée par une application de mastic élastomère en sous face des chevrons. Le calage des remplissages est réalisé par la pose de cales (5 x 30) en appui sur les profilés de noue.

3.7 Remplissages

L'épaisseur maximale des remplissages est de 83 mm.

Destination	Référence	Prise de volume (mm)
Chevron	RT232	32 à 83
	RT233	32 à 66
Rive murale	RT81	32 à 83
Rive latérale	ATR55	32 à 83
Traverse intermédiaire	TPL5	32 et 66
	VTTV70	32 et 32
Noue	RTENFM	32 à 83
Arêtier	TAFM	32 à 83

Les bords de coupe des vitrages organiques multi-parois sont protégés de la façon suivante :

- En feuillure haute, par un obturateur d'alvéoles étanche à l'eau et à l'air,
- En feuillure basse, par un dispositif filtrant de largeur adaptée à l'épaisseur du vitrage.

Le montage des profilés embout de plaques avec butée filante sont équipés de trous de drainage 6 x 15 mm. Les vitrages isolants de 31 mm d'épaisseur sont équipés en partie basse d'une cornière aluminium 40x40x2 supportant 2 cales adhésives.

Le calage des vitrages doit répondre aux spécifications de la norme NF P 78-201 d'octobre 2006 (NF DTU 39 §11.2).

Lorsque la pente est inférieure à 15 ° le calage d'assise des remplissages en partie basse peut être placé dans les angles. La longueur de chaque cale au droit du remplissage peut être affectée d'un coefficient minorateur de 0.25.

La tenue des flasques support de calage montés aux extrémités basses des chevrons, noue et arêtier, devra être justifiée aux effets combinés du poids des remplissage et des charges climatiques.

Lorsque la pente est supérieure à 15 °, le calage des remplissages doit être réalisé en utilisant les supports de cales (réf. BVP15 / 20 / 25 / 30 / 34 / 38 /43).

3.8 Divers

L'entretoise de serreur réf. VB33 est extrudée par la société GEPLAST à partir de la matière régénérée blanc FRMa.

L'entre-rail réf. RCU38GO est extrudé par la société GEPLAST à partir des compositions vinyliques suivantes de la société SOLVAY :

- Benvic ER019/0900 pour le coloris noir,
- Benvic ER019 W126 pour le coloris blanc.

Les entretoises de poteaux réf. BTH90 et BTH135 sont extrudées par la société OCEPLAST à partir d'un mélange de PVC recyclé NEXTPRO G237.

4 Eléments de Façade

4.1 Poteaux

Les poteaux sont fixés à la sablière par l'intermédiaire d'éclisses en inox. Au préalable les parties tubulaires sont obturées par des embouts en PVC immobilisés par une application d'un mastic élastomère.



La fixation au sol est réalisée au moyen de platines en acier galvanisé. Au préalable les parties tubulaires sont obturées par des embouts en PVC immobilisés par une application d'un mastic élastomère. Réalisation d'une étanchéité avec le sol par une mousse pré-comprimée complété par une application de mastic élastomère. Les poteaux à 90 ° et 135 ° bénéficient d'un profilé entretoise en PVC respectivement réf. BTH90 et BTH135 fixé en partie haute et basse par vissage. Avant assemblage, une remontée d'étanchéité au mastic silicone sur 100 mm est réalisée dans la partie basse des zones de clippage de chacune des entretoises.

4.2 Fenêtres

Ce sont des châssis fixes ou des fenêtres et portes-fenêtres coulissantes, à 2 ou 4 vantaux sur 2 rails ou 3 vantaux sur 3 rails.

4.21 Assemblages

4.211 Dormant de fixe

Les profilés réf. ADF55 et ADFR55 sont débités à 45 ° et assemblés par des équerres à sertir en aluminium extrudé.

L'étanchéité est réalisée par une application d'un mastic-élastomère polyuréthane.

Les traverses basses réf. ADFR55 sont équipées d'embouts sur l'arrêt de chape et peuvent recevoir des bavettes extérieures par emboîtement et collage.

Le cadre dormant est équipé de la garniture principale extérieure réf. JG3 tournant dans les angles, et d'une parclose intérieure réf. R47 équipée d'une garniture secondaire réf. JB4 continue dans les angles.

4.212 Dormant de coulissants 2 rails et 3 rails

Les profilés réf. ADC255, ADC2R55 et ADC355, ADC3R55 pourvus des U en PVC réf. RCU38GO sont débités à 45 ° et assemblés par des équerres à sertir en aluminium extrudé. Les tubulures des traverses basses sont étanchées par une application d'un mastic élastomère polyuréthane sur des mousses fond de joint (réf. 4505012, 4505013, 4505014) avant assemblage.

Les assemblages sont étanchés par une application de mastic élastomère polyuréthane sur les équerres et les coupes.

Les traverses basses réf. ADC2R55 et ADC3R55 sont équipés d'embouts de recueil immobilisés par collage, elles reçoivent le rail rapporté réf. 969600.

Les pontets d'étanchéité réf. BALHF sont mis en place par collage dans le profilé réf. RCU38GO.

La traverse haute reçoit un rejet d'eau réf. VCRDE assemblé par vissage et collage.

La traverse basse peut recevoir des bavettes par emboîtement et collage.

4.213 Ouvrant de coulissant

Les profilés réf. TH112, TH2312, TH102, TH103, TH105 et TH133 sont débités à 90 °, puis les montants et traverses sont usinés.

Après le montage des joints brosse réf. BALCOUL et BALVOL (Percussion), et des différents accessoires pour le verrouillage, l'assemblage du cadre se fait par vissage sur alvéovis autour du vitrage équipé du profilé d'étanchéité en U réf. U24.

Les traverses basses sont équipées d'une plaquette d'étanchéité (réf. 4505004) avant leur assemblage.

Le cadre ouvrant peut recevoir une traverse intermédiaire débitée à 90 ° et assemblée par vissage

4.22 Drainages

4.221 Cas du fixe

Le drainage se fait par :

- 2 lumières 6 x 30 mm en façade, puis 1 supplémentaire au-delà de 1,5 m par tranche de 0,75 m,
- 2 usinages sur 10 mm de la gorge fond de feuillure, puis 1 supplémentaire au-delà de 1,4 m par tranche de 0,75 m.

La décompression de la feuillure à verre est réalisée par une découpe de la garniture extérieure sur 150 mm.

4.222 Cas du coulissant 2 vantaux 2 rails

Au droit du vantail de service :

• 2 lumières 6 x 30 mm dans le U en PVC et en sous face du rail extérieur, puis 1 supplémentaire au-delà de 0,9 m par tranche de 0,7 m,



• 1 lumière 6 x 12 mm en sous face du-rail intérieur associée à une obturation de la chambre entre le U en PVC et le rail intérieur.

Au droit du vantail semi-fixe :

- 2 lumières 6 x 30 mm dans la tubulure extérieure et équipées d'une busette à clapet réf. 2530013,
- 2 perçages Ø8 mm dans le U en PVC débouchant dans la tubulure extérieure et décalés de 50 mm des lumières précédentes, associés à une obturation de la chambre entre le U en PVC et le rail intérieur au droit du pontet,
- 1 lumière 6 x 15 mm dans le U en PVC côté rail intérieur,
- 1 lumière 6 x 12 mm en sous face du rail intérieur en vis-à-vis des lumières précédentes.

4.223 Cas du coulissant 4 vantaux 2 rails

Au droit de chaque vantail médian de service :

• 2 lumières 6 x 30 mm dans le U en PVC et en sous face du rail extérieur, puis 1 supplémentaire au-delà de 0,9 m par tranche de 0,7 m.

Au droit de chaque vantail latéral semi-fixe :

- 1 lumière 6 x 30 mm dans la tubulure extérieure équipée d'une busette à clapet réf. 2530013,
- 2 perçages Ø8 mm dans le U en PVC débouchant dans la tubulure extérieure, l'un décalé de 150 mm du pontet l'autre décalé de 50 mm des lumières précédentes, associés à une obturation de la chambre entre le U en PC et le rail au droit du pontet,
- 1 lumière 6 x 15 mm dans le U en PVC côté rail intérieur.
- 1 lumière 6 x 12 mm en sous face du rail intérieur en vis-à-vis de la lumière précédente.

4.224 Cas du coulissant 3 vantaux 3 rails

Au droit du vantail de service :

- 2 lumières 6 x 30 mm dans les U en PVC et en sous face des rails intérieurs et extérieur, puis 1 supplémentaire au-delà de 0,9 m par tranche de 0,7 m,
- 1 lumière 6 x 12 mm en sous face du-rail intérieur associée à une obturation de la chambre entre le U en PVC et le rail intérieur.

Au droit du vantail médian :

- 2 lumières 6 x 30 mm dans le U en PVC et en sous face du rail extérieur, puis 1 supplémentaire au-delà de 0,9 m par tranche de 0,7 m,
- 1 perçage Ø8 mm dans le U en PVC intérieur débouchant dans la tubulure extérieure et décalé de 150 mm du pontet, associés à une obturation de la chambre entre le U en PVC et le rail intérieur au droit du pontet.

Au droit du vantail semi-fixe :

- 2 lumières 6 x 30 mm dans la tubulure extérieure et équipées d'une busette à clapet réf. 2530013,
- 2 perçages Ø8 mm dans le U en PVC extérieur débouchant dans la tubulure extérieure et décalés de 50 mm des lumières précédentes, associés à une obturation de la chambre entre le U en PVC et le rail intérieur au droit du pontet,
- 1 perçage Ø8 mm dans le U en PVC intérieur débouchant dans la tubulure extérieure,
- 1 lumière 6 x 15 mm dans le U en PVC côté rail intérieur,
- 1 lumière 6 x 12 mm en sous face du rail intérieur en vis-à-vis de la lumière précédente.

4.225 Cas de l'ouvrant de coulissant

Le drainage se fait par 2 perçages Ø9 mm à 200 mm de chaque extrémité.

L'équilibrage de pression de la feuillure à verre est réalisé par un passage de 60 mm² à une extrémité de la traverse haute.

4.23 Ferrage

Chaque cadre ouvrant de coulissant est équipé d'une condamnation d'origine LA CROISEE DS.



4.24 Vitrages

Vitrages isolants doubles de 24 mm d'épaisseur pour les châssis fixes et les châssis coulissants.

La pose des vitrages est effectuée en conformité avec le NF DTU 39 ou la norme NF XP P 20-650.

Pour les châssis fixes, les vitrages sont montés dans des feuillures ouvertes. L'étanchéité est réalisée par une garniture principale en EPDM et une garniture secondaire sur parclose également en EPDM.

Pour les ouvrants coulissants, les vitrages sont montés dans des feuillures « en portefeuille ». L'étanchéité est réalisée tant en garniture principale qu'en garniture secondaire par un profilé U continu, le talon est entaillé pour passer les angles sans couper le solin.

4.25 Mise en œuvre

Les fenêtres sont fixées sur les poteaux et la sablière par vissage des cadres dormants. L'étanchéité de la liaison est réalisée par une interposition d'une mousse de polyuréthane.

La traverse basse des dormants bénéficie d'un calage de 5 mm et est fixée au sol au moyen de pattes ou équerres de fixation déportées.

Réalisation d'une étanchéité continue entre la traverse basse, les extrémités des poteaux et le sol par l'interposition d'une mousse imprégnée pré comprimée complétée d'une application de mastic élastomère au droit des poteaux.

Fixation et étanchéité de l'ossature et/ou fenêtres sur le gros œuvre après un calage de 5 mm.

B. DIMENSIONS MAXIMALES

1 Toiture

Le dimensionnement de la toiture est réalisé par le fabricant de la véranda.

Les critères adoptés pour le dimensionnement sont les suivants :

- Les charges de neige sont à déterminer conformément à la norme NF EN 1991-1-3/NA Eurocode 1- Actions sur les structures Annexe nationale à la norme NF EN 1991-1-3;
- Les actions du vent sont à déterminer conformément à la norme NF EN 1991-1-4 Eurocode 1 Actions sur les structures – Annexe nationale à la norme NF EN 1991-1-4;
- Les charges d'équipements éventuels (pour mémoire les toitures ne sont pas dimensionnées pour supporter le passage des personnes).

Les critères principaux d'acceptabilité sont les suivants :

- La déformation des profilés chevrons, empanons, arêtiers, sablière est limitée à 1/200 de la portée quel que soit le profilé ;
- La déformation des profilés sous lesquels est située une ouverture sera limitée à 5 mm.

2 Fenêtres

Dimensions maximales hors dormant:

Fenêtre	Montants centraux	H (m)	L (m)
Fixe	-	2,2	1,5
	TH103 + TH103	1,8	2,6
2 vantaux 2 rails	TH103 + TH105	2,2	2,6
	TH103 + TH103	1,8	4,0
4 vantaux 2 rails	TH103 + TH105	2,2	4,0
3 vantaux 3 rails	TH103 + TH103	1,8	3,9



C. FABRICATION

Les fenêtres en façade et la toiture sont fabriquées par la société ALU RIDEAU, leur mise en œuvre étant réalisée par la société ALU RIDEAU et par des concessionnaires formés et assistés techniquement par la société ALU RIDEAU.

D. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Les calfeutrements et fixations devront être en conformité avec le NF DTU 36.5 et le DTU 40.36 (NF P 34-206). Les produits d'étanchéité utilisés sont les suivants :

- Membrane à base de bitume élastomère : ME111 (ILLBRUCK) (bande d'étanchéité à froid),
- Mastic élastomère à base de polyuréthane : Emfimastic PU25 (EMFI FR-67),
- Mousse de polyuréthane à cellules ouvertes : Illmod 600 12/5-11 (IILBRUCK TREMCO),
- Mastic silicone: Parasilico AM 85-1 (DL CHEMICALS).

E. RESULTATS EXPERIMENTAUX

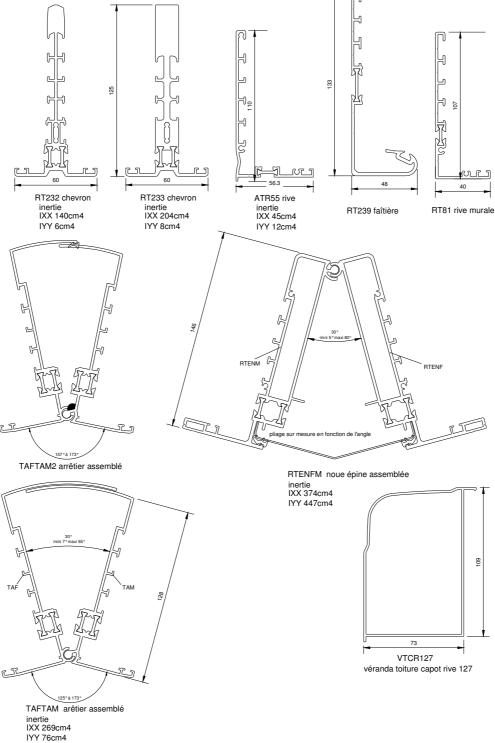
Les essais sont réalisés conformément aux normes et spécifications complémentaires fixées dans la partie 2 du référentiel de certification. Ils sont décrits dans le Document Technique EC01-1. Les essais sont réalisés dans le laboratoire de la marque.

- Essais d'étanchéité à l'eau sur toiture selon annexe F du référentiel EC01 (RE CSTB BV16-0167).
- Essais d'ensoleillement sur porte-fenêtre coulissante 2 vantaux montants centraux TH103 + TH105 montants latéraux TH112 et TH2312 H x L = 2,2 x 2,6 m (RE CSTB BV16-0202).
- Essais sous gradient de température avec mesure de perméabilité à l'air et des déformations sur portefenêtre coulissante 2 vantaux - montants centraux TH103 + TH105 - H x L = 2,235 x 2,385 m - (RE CSTB BV16-0474).
- Essais A*E*V*, mécaniques spécifiques, endurance et efforts de manœuvre sur porte-fenêtre coulissante 3 vantaux 3 rails montants centraux TH103 + TH105 H x L = 2,2 x 3,90 m (RE CSTB BV16- 0573).



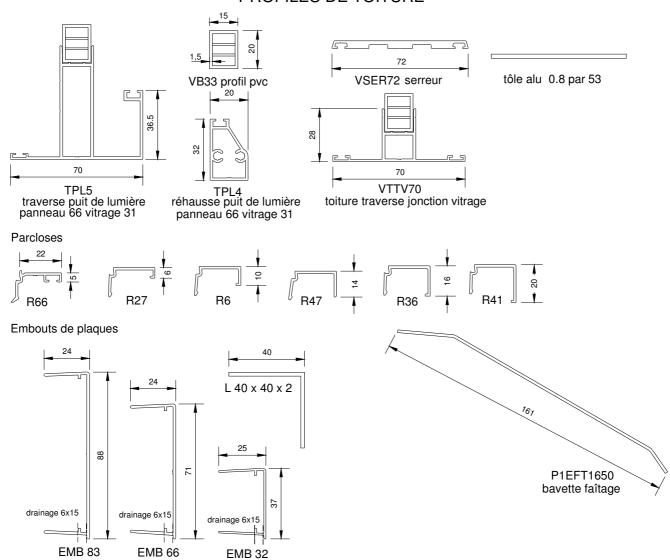
ANNEXE

PROFILES DE TOITURE



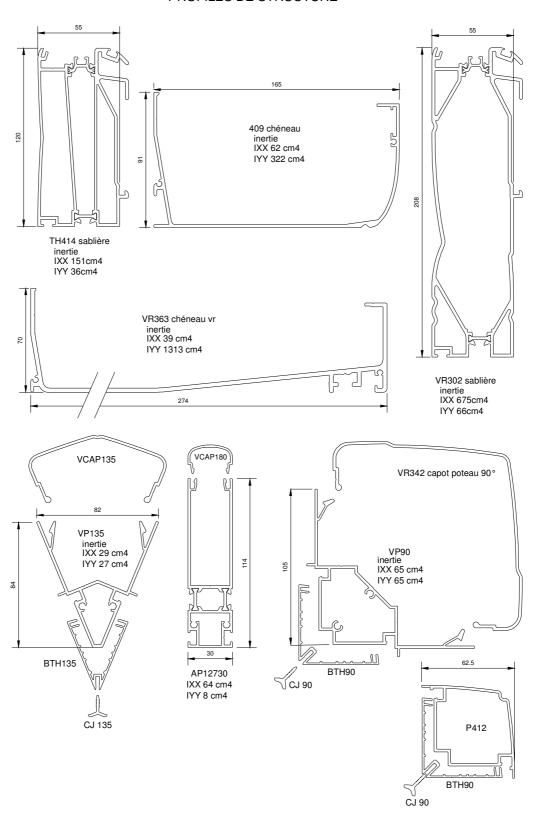


PROFILES DE TOITURE



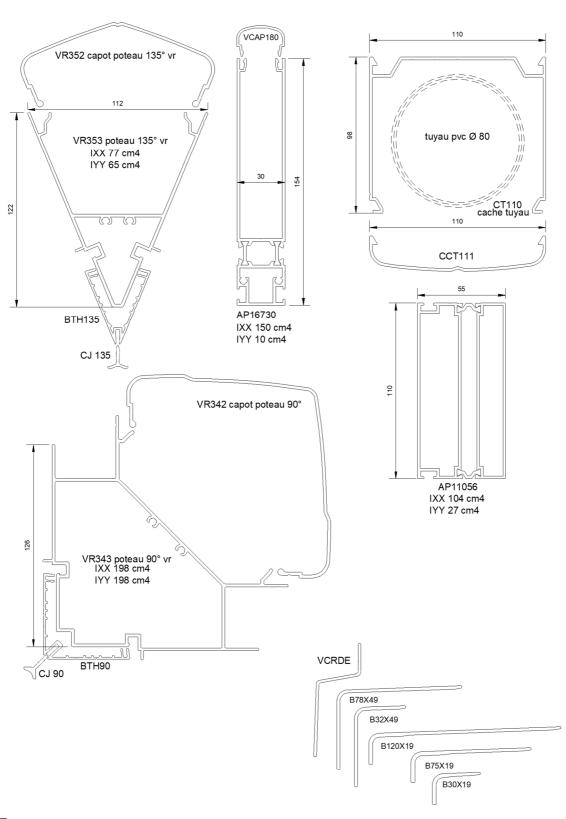


PROFILES DE STRUCTURE



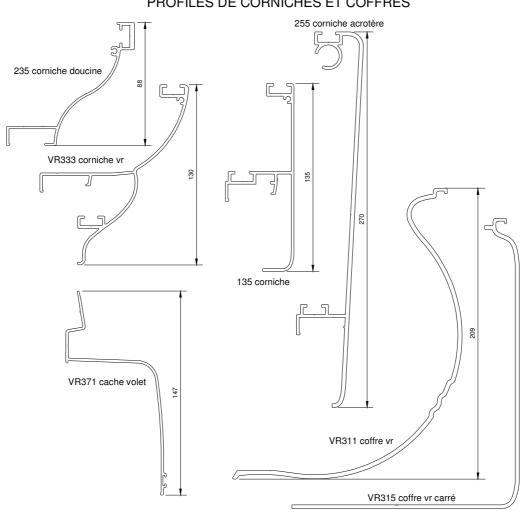


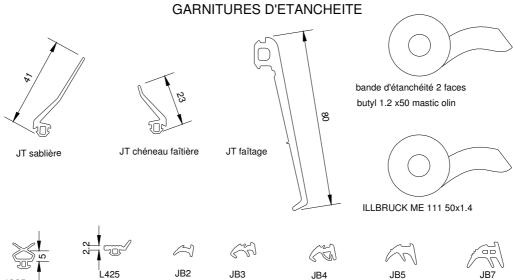
PROFILES DE STRUCTURE





PROFILES DE CORNICHES ET COFFRES

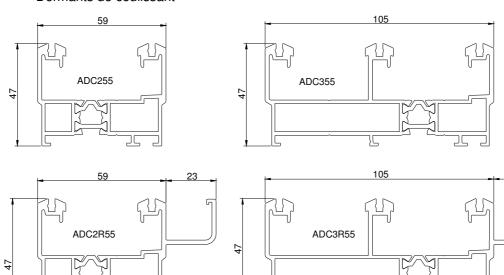




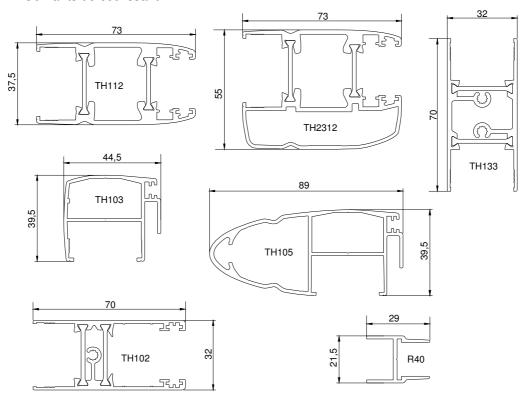


PROFILES DE FENETRE

Dormants de coulissant



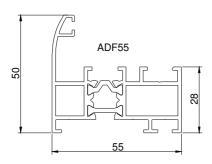
Ouvrants de coulissant

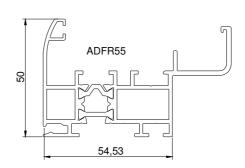




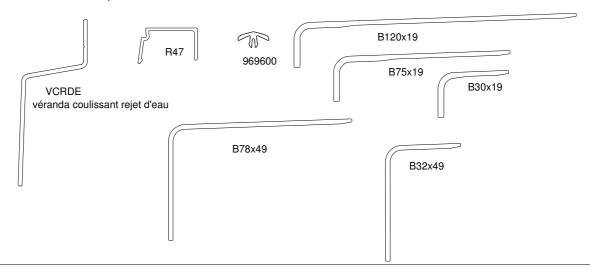
PROFILES DE FENETRE

Dormants de fixe



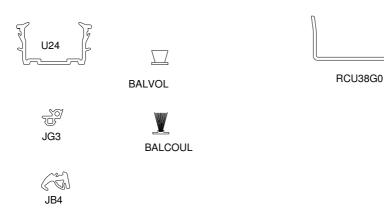


Profilés complémentaires

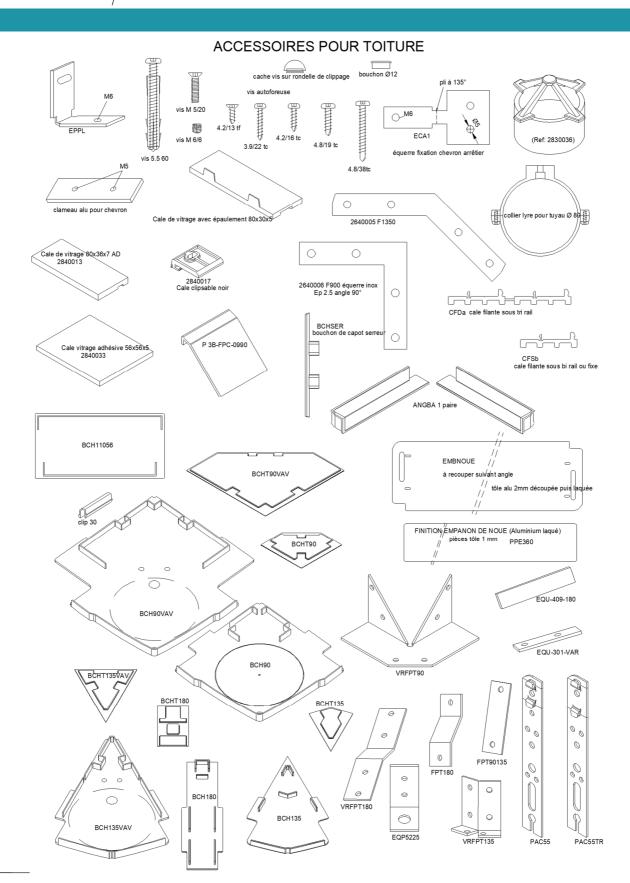


Garnitures d'étanchéité

Profilé PVC

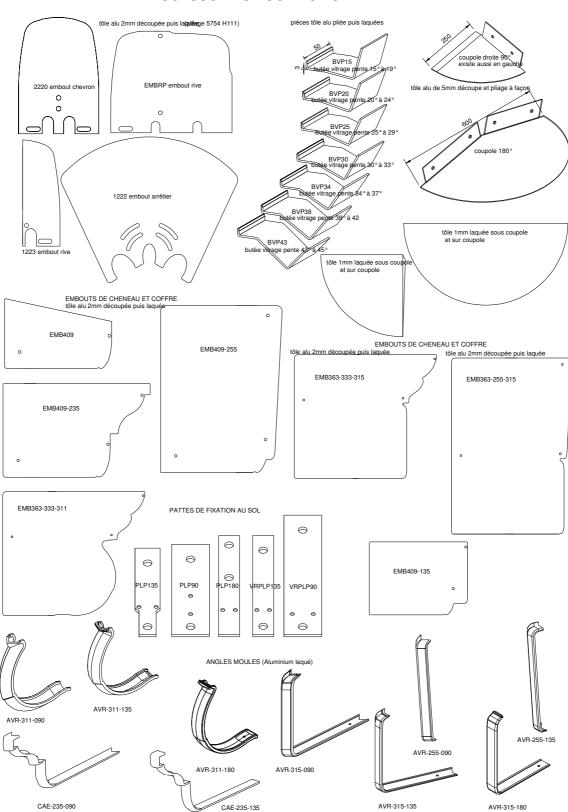








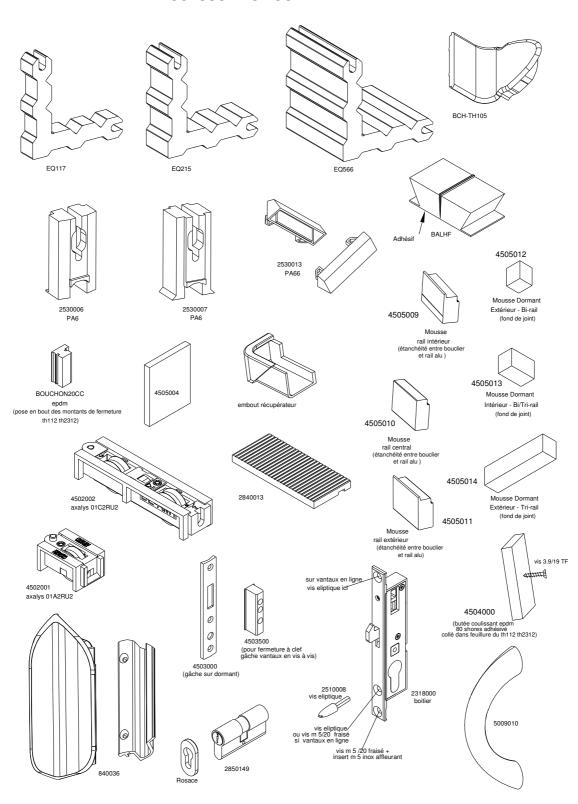
ACCESSOIRES POUR TOITURE



CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

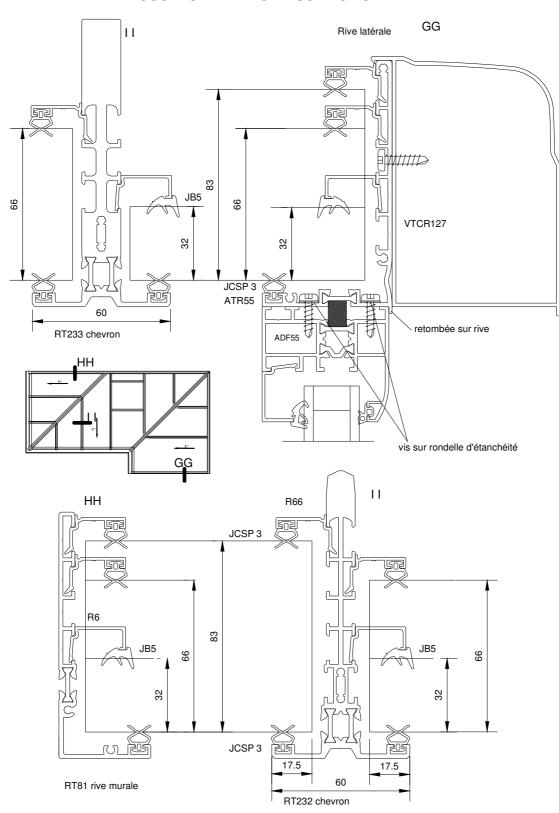


ACCESSOIRES POUR FENETRE



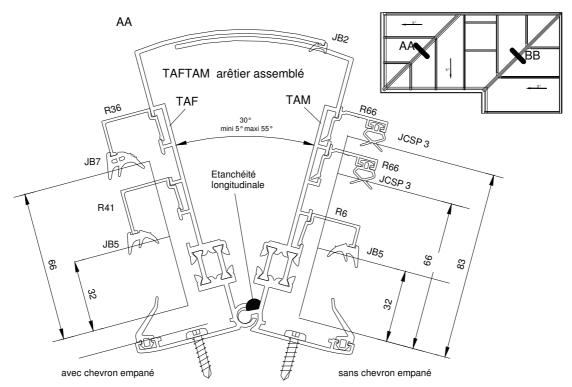


COUPES DE PRINCIPE SUR TOITURE

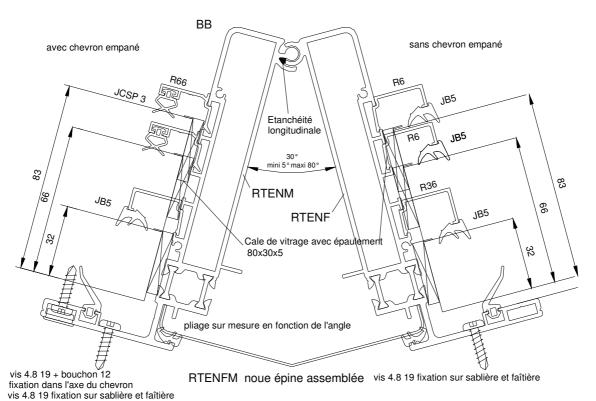




COUPES DE PRINCIPE SUR TOITURE

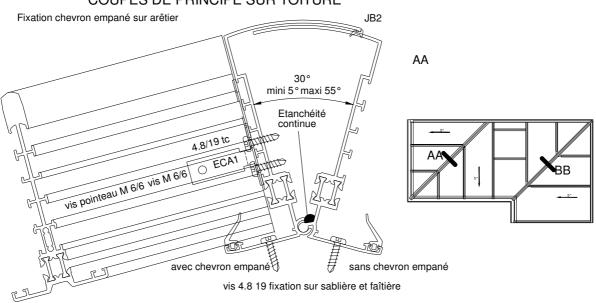


vis 4.8 19 fixation sur sablière et faîtière

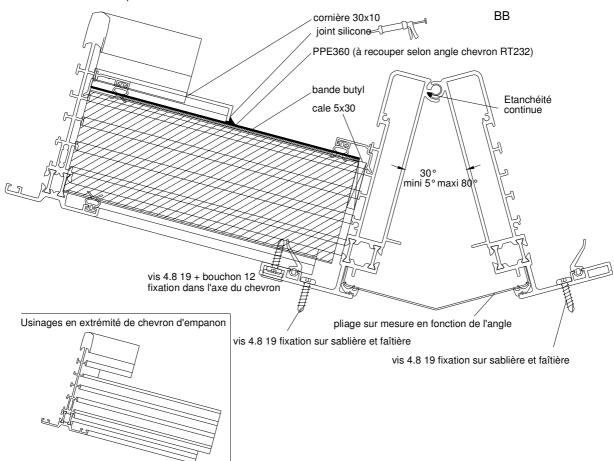




COUPES DE PRINCIPE SUR TOITURE



Fixation chevron empané sur noue

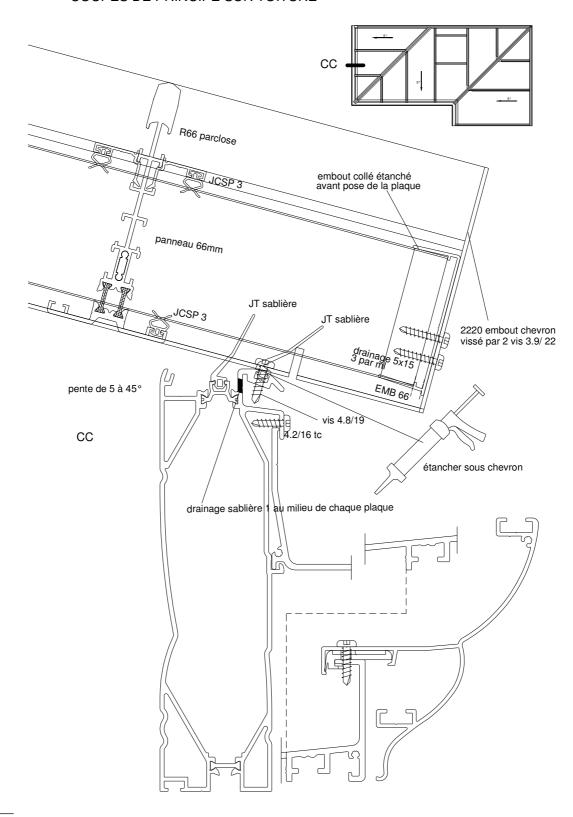




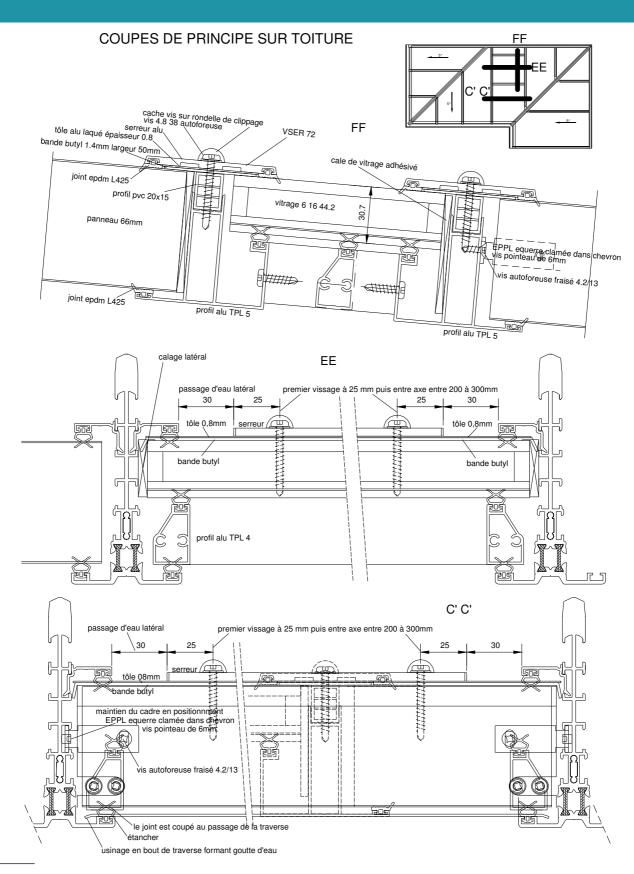
COUPES DE PRINCIPE SUR TOITURE DD joint silicone illmod 600 12 5/11 bavette faîtage JT faîtage R66 parclose V JT faîtière panneau 66mm ∇ clameau + vis M5/20 RT239 faîtière fixation en face les chevrons puis environ tous les 400 à 500mm joint silicone НН joint silicone L40x40 ou pliage V illmod 600 12 5/11 V panneau 66mm RT81 rive murale fixation en quinconce tous les 400mm joint silicone



COUPES DE PRINCIPE SUR TOITURE



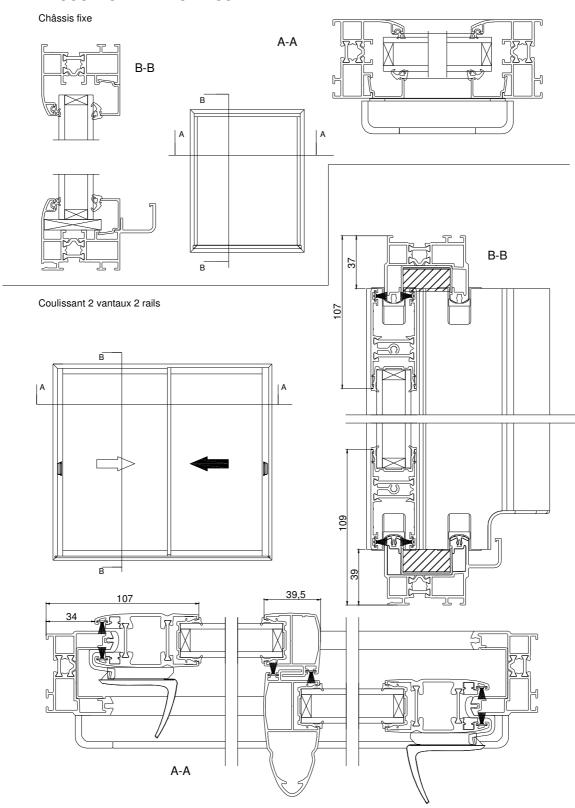




CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

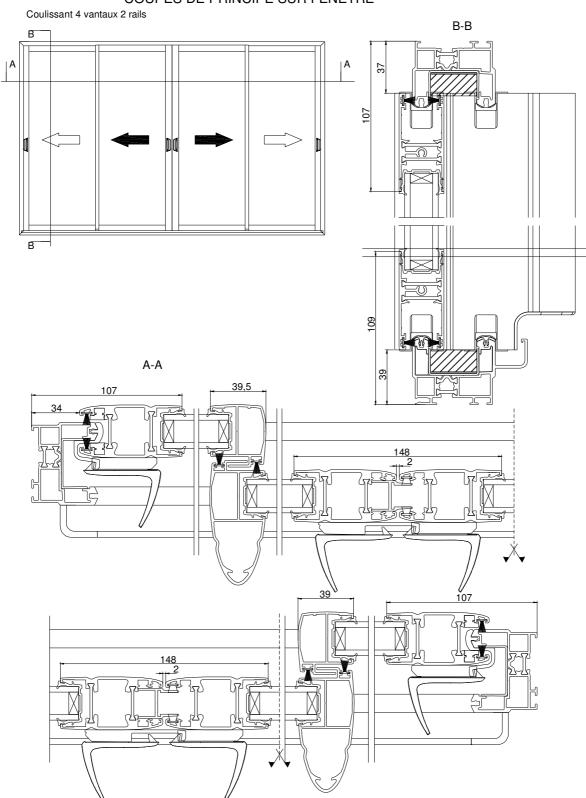


COUPES DE PRINCIPE SUR FENETRE





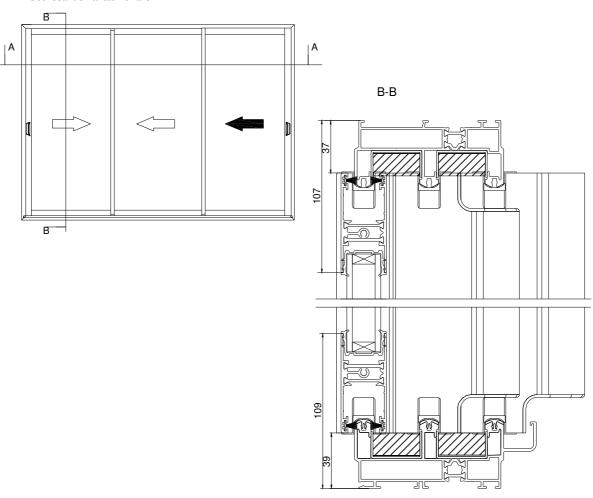
COUPES DE PRINCIPE SUR FENETRE



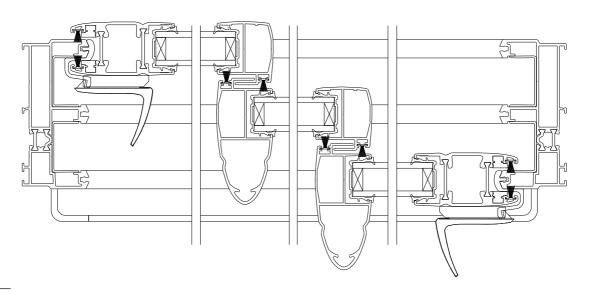


COUPES DE PRINCIPE SUR FENETRE

Coulissant 3 vantaux 3 rails





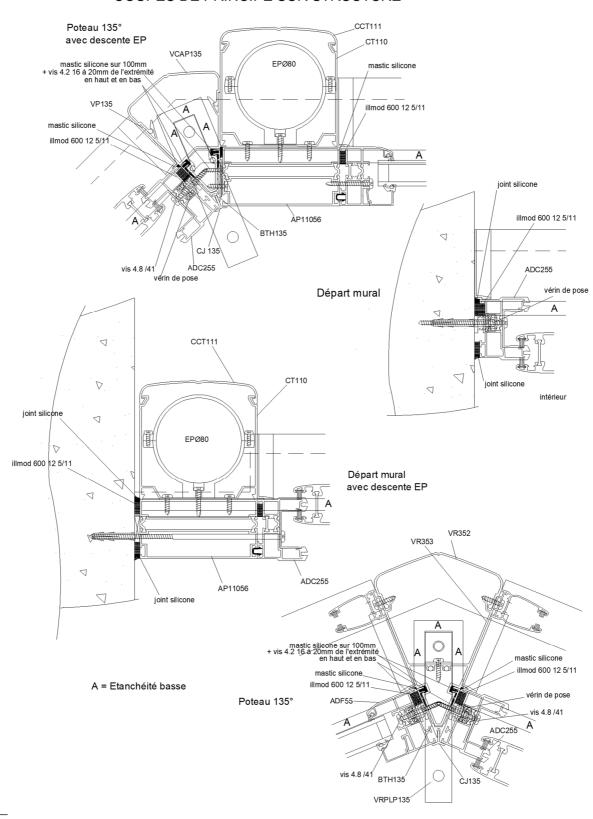




COUPES DE PRINCIPE SUR STRUCTURE EQP5225 mastic silicone sur 100mm ANGBA vis 4.2 16 a 20mm de l'extrémité en haut et en bas mastic silicone mastic silicone illmod 600 12 5/11 illmod 600 12 5/11 vis 4.8 /41 vis 4l8 /41 vérin de pose vis 4.8 /41 ADC255 clip30 ADC255 illmod 600 12 5/11 ADC255 CJ 90 PLP180 ADC355 VCAP135 mastic silicone sur 100mm + vis 4.2 16 à 20mm de l'extrémité en haut et en bas Coupes horizontales fenêtres ANGBA sur poteaux 180° - 135° - 90° mastic silicone illmod 600 12 5/11 illmod 600 12 5/11 bavette surbot mastic silicone illmod 600 12 5/11 vis 4.8 /41 illmod 600 12 5/11 vis 4.8/41 ADF55 ₿TH135 PLP135 Départ mural avec descente EP V joint silicone AP11056 ADC255 joint silicone CT110 mastic silicone mastic silicone sur 100mm + vis 4.2 16 à 20mm de l'extrémité en haut et en bas Poteau 90° ANGBA EPØ80 avec descente EP A = Etanchéité basse mod 600 12 5/11 VP90 Α BTH90 ANGBA ÀP11056 ADC255 illmod 600 12 5/11 PLP90 vérin de pose ADC255 vis 4.8 /41

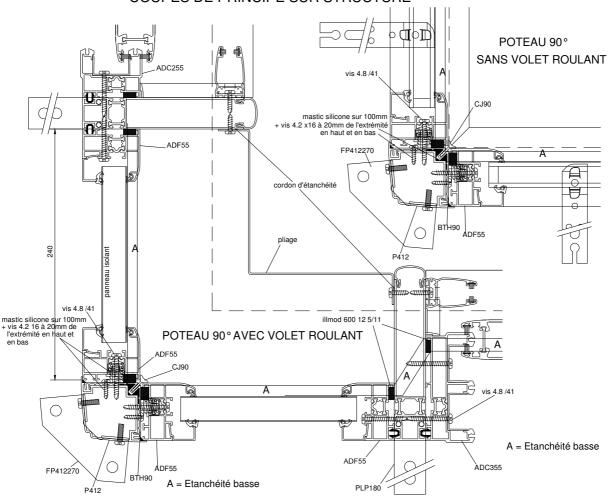


COUPES DE PRINCIPE SUR STRUCTURE

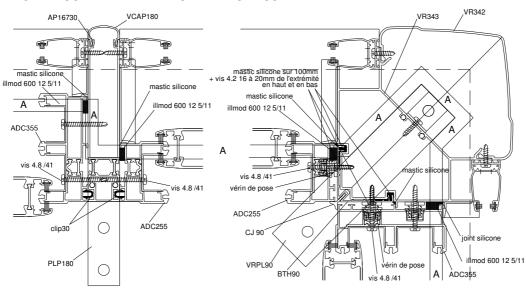




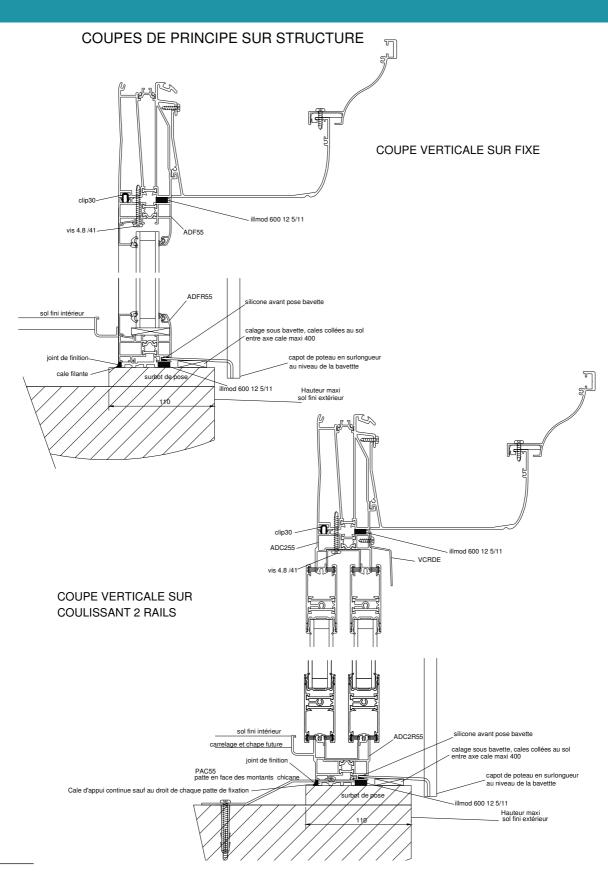
COUPES DE PRINCIPE SUR STRUCTURE



VOLET ROULANT - DEPART MURAL AVEC DESCENTE EP

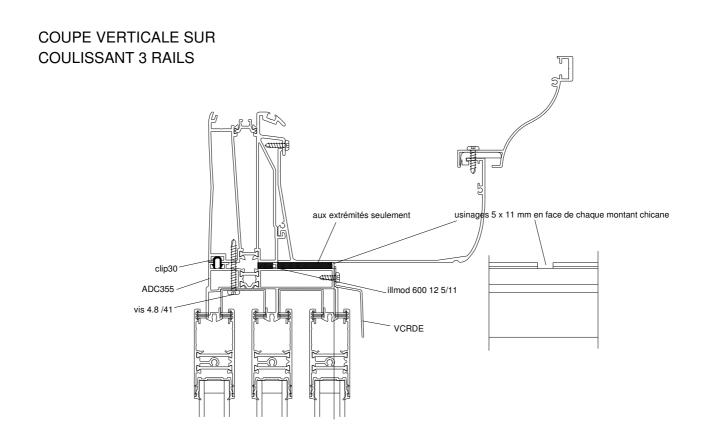


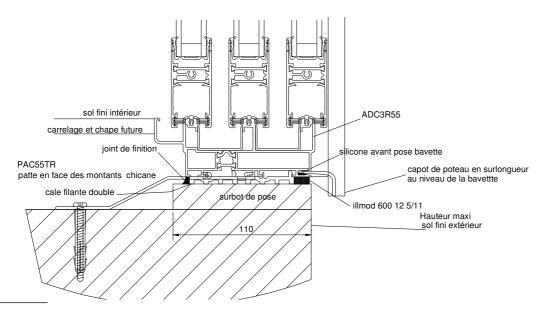






COUPES DE PRINCIPE SUR STRUCTURE





CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT